



*Syndicat  
Intercommunal  
des Cours  
d'Eau  
Châtillonnais*

# Comité syndical 25 mai 2016

# Ordre du jour

- ▶ Intervention de Pauline Germanaud
- ▶ Dossiers en cours
- ▶ Proposition de délibérations
- ▶ Questions diverses

# *Les Milieux Humides*

Comité Syndical du 25 mai 2016 – Châtillon-sur-Seine

Pauline GERMANAUD, *SICEC – Contrat SEQUANA*



# Sommaire

---

**Qu'est-ce qu'un « milieu humide » ?**

**Quels sont leurs fonctions et les services rendus par ces milieux ?**

**Exemple de préservation : MAEC sur la vallée de l'Ource**



# Qu'est-ce qu'un milieu humide?

Les milieux humides sont des écosystèmes à **l'interface** entre les milieux terrestres et les milieux aquatiques, caractérisés par la **présence d'eau plus ou moins continue**, en surface et/ou dans les sols



C. DIAZ, CENB, 2010

**PRAIRIE HUMIDE DE FAUCHE**, Bure-les-Templiers



C. DIAZ, CENB, 2010

**MARAIS ALCALIN**, Terrefondrée



C. DIAZ, CENB, 2010

**SUINTEMENT DE PENTE DANS UNE PRAIRIE**, Bure-les-Templiers

# Qu'est-ce qu'un milieu humide?



P.GERMANAUD, SICEC, 2015

**PRAIRIE HUMIDE PÂTURÉE**, Châtillon-sur-Seine



P.GERMANAUD, SICEC, 2015

**ROSELIÈRE**, bord de l'étang de Marcenay



P.GERMANAUD, SICEC, 2015

**MEGAPHORBIAIE (Végétation à hautes herbes)**, Saint-Germain-le-Rocheux



A.ANTOINE, 2009

**BOISEMENT HUMIDE**, vallée de la Seine



SICEC, 2014

**MARAI TUFEX**, Saint-Germain-le-Rocheux



A.ANTOINE, 2009

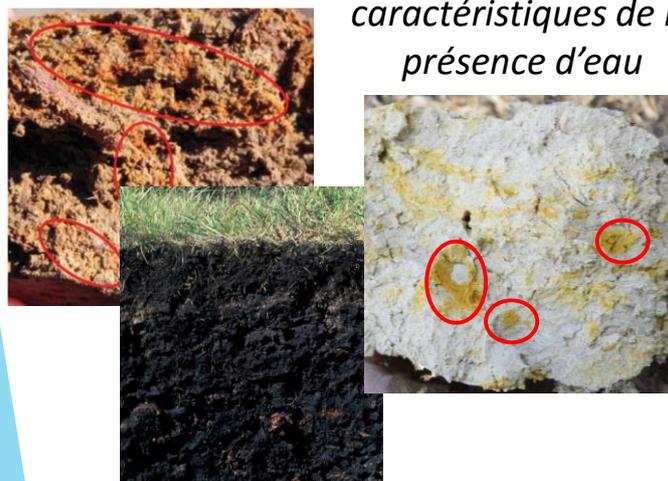
**MARE** à Balnot-sur-Laignes



Prairie humide en bordure de la Sarce, à Bragelogne-Beauvoir, en octobre 2014 (à gauche) et février 2015 (à droite)

**Présence d'eau permanente ou temporaire, en surface et/ou dans les sols**

Sols présentant des traces caractéristiques de la présence d'eau



Végétation adaptée



**Reine des prés**



**Laîche**



**Roseau**



**Renoncule**



**Saule**



**Jonc**

# Milieux humides, milieux utiles

Les milieux humides remplissent  
des fonctions utiles aux  
équilibres écologiques, qui  
rendent des services importants  
à l'Homme



**MARAIS ALCALIN**, Terrefondrée



# Fonction hydrologique

Les milieux humides constituent de véritables « éponges » à l'échelle du bassin versant:

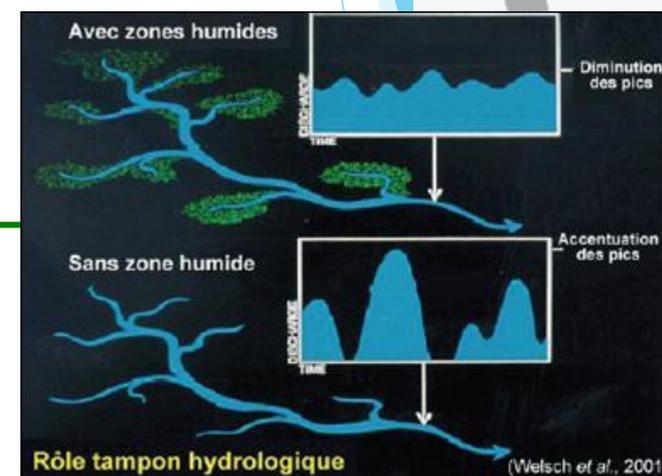
ils reçoivent – stockent – restituent progressivement les eaux



*Prairie inondable, Châtillon-sur-Seine*

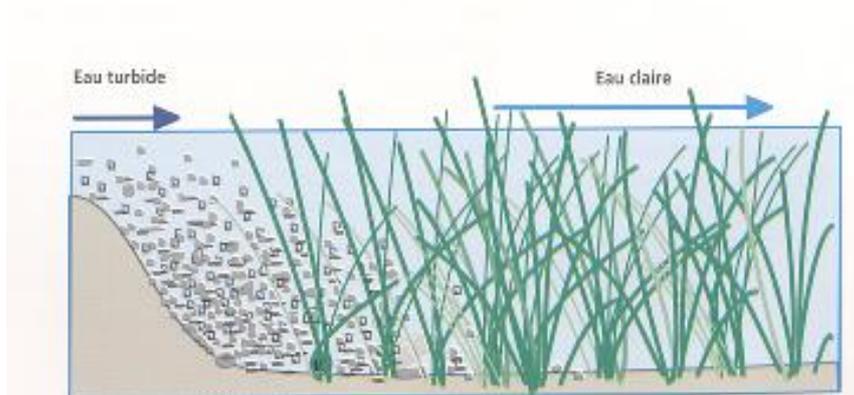


- Régulation des inondations
- Recharge des nappes
- Soutien d'étiage
- Diminution de l'érosion (diminution des vitesses d'écoulement)



# Fonction épuratrice

Les **sols** et la **végétation** des milieux humides « **filtrent** » les eaux, et permettent une **épuration** naturelle



- **Rétention des matières en suspension**
- **Transformation/consommation des nutriments (azote, phosphore) et substances toxiques (pesticides, métaux lourds...)**
- **Stockage du carbone**

# Fonctions écologiques

## Des écosystèmes riches et complexes



- **Maintien d'une biodiversité importante**
- **Rôle de corridor écologique**



O. DENUX

Azuré des mouillères



M. VERHAGEN

Aconit napel



SICEC

Mare à Aisey-sur-Seine



M. ZEKHUIS

Agrion de Mercure

# Des services importants rendus à l'Homme

## Services culturels et sociaux:

- Patrimoine
- Tourisme, loisirs (chasse, pêche, promenade)

## Services d'approvisionnement:

- Eau potable
- Production de ressources alimentaires et énergétiques : bois, fourrage, poisson

-> 25% de l'alimentation mondiale

## Services de régulation:

- Epuration de l'eau
- Régulation des débits, lutte contre les inondations
- Régulation du climat

VALEUR MOYENNE  
DES SERVICES  
RENDUS  
**907-3132**  
€/ha/an



Coût de traitements évités:  
**272€/ha/an** en moyenne  
[15-11300]

Lutte contre les inondations:  
**37-617€/ha/an**

Source: Commissariat général au développement durable – Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable, 2010, « Evaluation économique des services rendus par les zones humides,

# Des milieux menacés

En France, au cours du XXe siècle, les milieux humides ont perdu **2/3 de leur superficie**, soit 2,5 millions d'hectares disparus...

Urbanisation,  
aménagement du  
territoire



Construction LGV

Intensification des  
pratiques agricoles

Drainage

Pollution



Retournement d'une prairie  
et fossé de drainage

Abandon/diminution  
de l'élevage



Peupleraie en zone humide

Remblaiement

# Des milieux menacés

Disparition des milieux  
humides

Perte des services  
associés

Augmentation des inondations  
Dégradation de la qualité de l'eau  
Diminution de la biodiversité



La préservation et la gestion durable  
des milieux humides sont essentielles  
et sont désormais reconnues comme  
étant d'intérêt général

(Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre  
2006).

Il est de la responsabilité de tous, et en  
particulier des collectivités, de  
s'inquiéter du sort des milieux  
humides.

# Préservation des milieux humides à usage agricole de la vallée de l'Ource

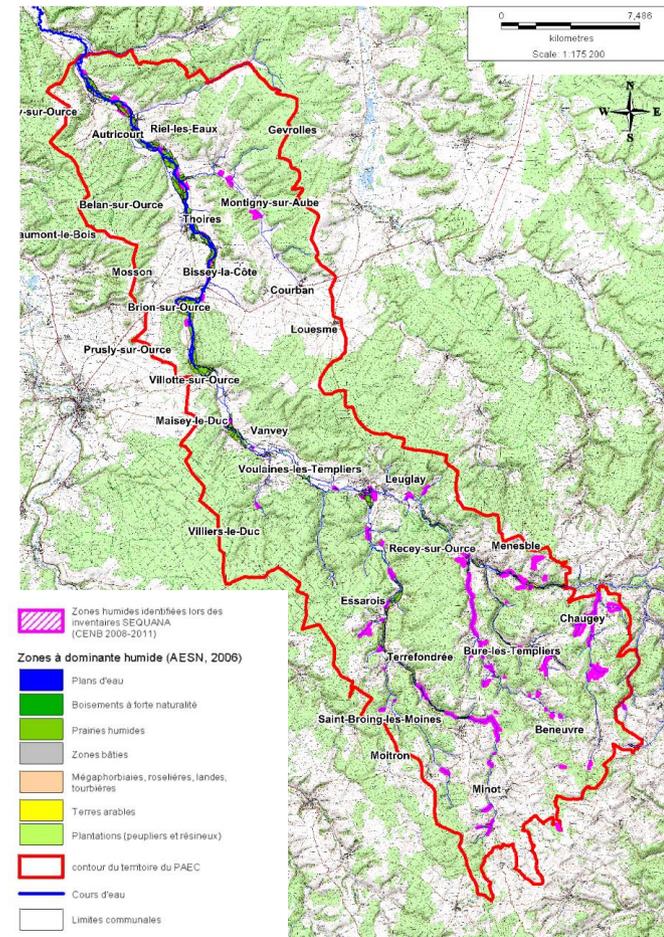
## VALLÉE DE L'OURCE: Milieux humides fortement dépendant de l'activité agricole

Environ 1900 ha de milieux potentiellement humides, dont au moins 485 ha de milieux humides avérés par vérification de terrain

▶ *+de 70 % de prairies humides*

**Soutien /  
indemnisation des  
agriculteurs pour des  
pratiques agricoles  
adaptées aux milieux  
humides**

**MAEC**



# Les Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEC)

Indemnisation /soutien financier des agriculteurs s'engageant dans des pratiques favorables à l'environnement

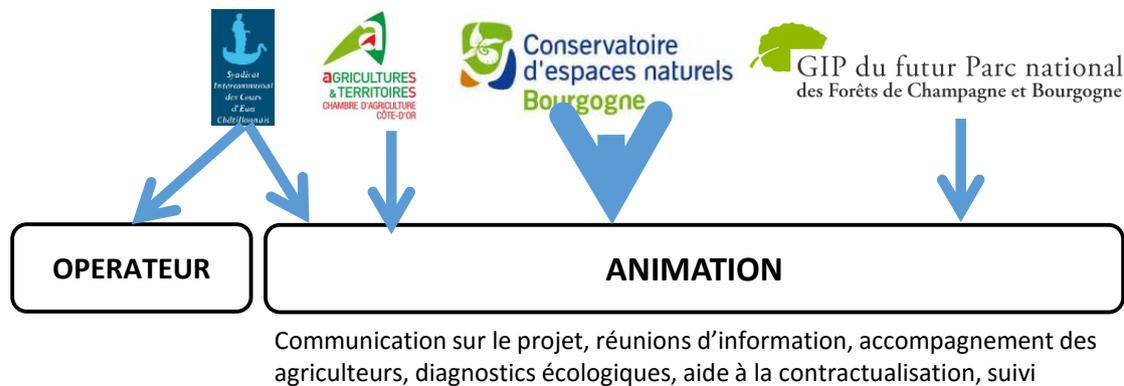
- Mises en œuvres dans le cadre d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) (sur sélection régionale)
- Objectif: « maintenir les pratiques agricoles favorables ou encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre à **l'ensemble des enjeux agro-environnementaux identifiés sur le territoire** »
  - Préservation de la ressource en eau (AAC, **ZH**)
  - Biodiversité (Natura 2000, continuité écologique - SRCE, **ZH**)

## Financiers



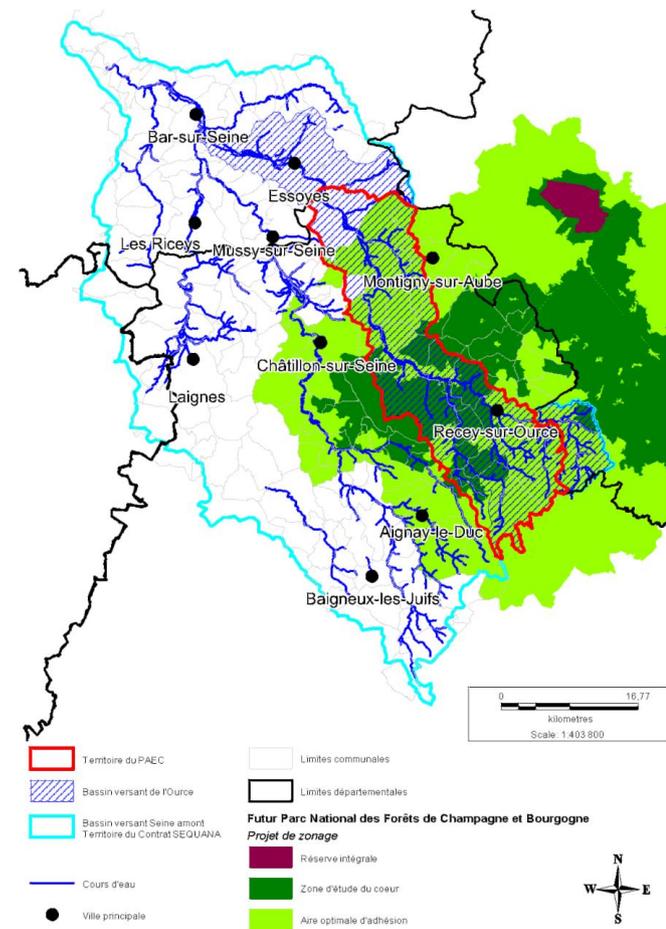
# Le PAEC « Milieux humides du territoire SEQUANA »

Conception et mise en œuvre par les partenaires du Contrat Sequana



« Découpage » du territoire par vallée

- 2016/17 – Vallée de l'Ource
- 2017/18 – Vallée de la Seine
- 2018/19 – Vallée de la Laigne



# 5 MAEC proposées sur la vallée de l'Ource

Entretien des prairies de  
pâture  
(2 mesures)

Gestion des prairies de  
fauche  
(2 mesures)

Conversion de cultures  
en prairies

Mesures  
« localisées »:  
engagement à  
la parcelle

## ■ Conditions d'éligibilité principales:

- Parcelles situées en zone humide ET
- Situées dans le territoire du bassin versant de l'Ource



NB

# 5 MAEC proposées sur la vallée de l'Ource

HE_01: Entretien extensif des prairies humides de pâture	240 €/ha/an
<ul style="list-style-type: none"><li>• Zéro fertilisation azotée (hors restitution par pâturage)</li><li>• Mise en œuvre d'un plan de gestion</li><li>• Limitation du chargement</li></ul>	
HE02: Entretien extensif des prairies de pâture avec milieux humides ponctuels	245 €/ha/an
<ul style="list-style-type: none"><li>• Zéro fertilisation azotée (hors restitution par pâturage)</li><li>• Mise en défens des zones à enjeux</li><li>• Limitation du chargement</li></ul>	
HE_03: Absence de fertilisation azotée sur prairies de fauche	120 €/ha/an
HE_04: Retard de fauche et absence de fertilisation azotée	241 €/ha/an
GC_01 : Conversion de cultures en prairies et absence de fertilisation azotée	212 €/ha/an

# Bilan provisoire du dispositif MAEC

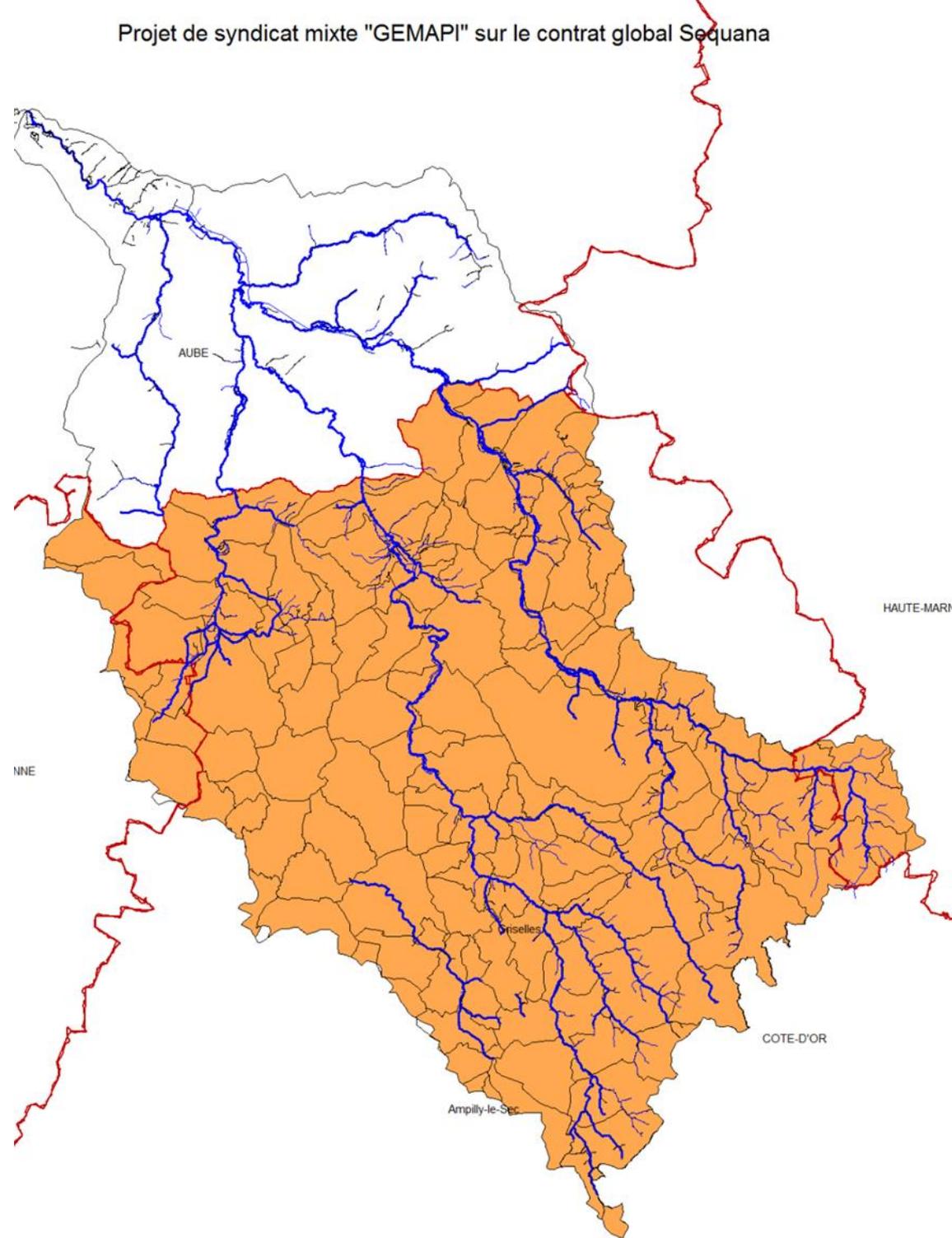
---

- 2 réunions d'information et de sensibilisation aux milieux humides
  - 45 participants présents sur 90 exploitations ciblées
- Engagements:
  - 20 agriculteurs prévoyant de s'engager
  - 78 parcelles, couvrant 241 ha (objectif initial 210 ha)
- Budget alloué pour la campagne 2016: 254 255€ (75% FEADER – 25% AESN)  
(couvrant les 5 ans d'engagement)
- Estimation actuelle des demandes: **289 000 €, soit +35 000€**
  - Mobilisation des critères de priorisation?
  - Réattribution budgétaire avec d'autres territoires n'ayant pas atteint leur budget?



Merci de votre  
attention

# Création d'un syndicat mixte « SEQUANA » et GEMAPI



# Entretien de la végétation:

## 1. Reliquats 2015

- ▶ Recey-sur-Ource, Gevrolles, Montigny-sur-Aube

## 2. Prévisions 2016

- ▶ Entretien de la végétation (tranche 2016)

Communes concernées: Duesme, Quemigny-sur-Seine, Saint-Marc-sur-Seine, Etormay, Jour-les-Baigneux, Bremur-et-Vaurois, Chaume-les-Baigneux, Voulaines-les-Templiers, Vanvey, Maisey-le-Duc.

# Travaux

- ▶ Restauration physiques 2016 (choix de l'entreprise dans les délibérations)
  - ▶ Epis et blocs à Recey-sur-Ource et Voulaines-les-Templiers
- ▶ Clôtures 2016:
  - ▶ Communes de Pothières, Vix, Voulaines et Leuglay

# Travaux

## 1. Petite continuité (dalots; choix de l'entreprise dans les délibérations)

- ▶ Communes de Meursauge et Saint-Marc-sur-Seine

## 2. Restauration de la continuité écologique

Communes concernées: Belan-sur-Ource (Massard) Chatillon-sur-Seine (seuil de la Mairie), Buncey (ouvrage Robinet)

- ▶ Enquêtes publiques de mi juin à mi juillet dans les mairies concernées.
- ▶ Consultation MP en cours
- ▶ Réalisation: cet été pour Buncey et Chatillon sur Seine
- ▶ Réalisation projet Massard ????

## 3. Rehausse du seuil d'alimentation du canal de Buncey

- ▶ Réalisation du projet cet été

## Restauration du ruisseau de l'Arce à Bure-les-Templiers

- ▶ Remise au point bas dans les parcelles communales
- ▶ Enquête publique de mi juin à mi juillet
- ▶ Complément d'inventaire F/F en cours
- ▶ Réalisation du projet en octobre???

## Etudes

1. Réalisation de levés topographiques (reliquat 2015)
  - ▶ Commune de Prusly-sur-Ource: levés topographiques réalisés en juin
2. Etude des ouvrages hydrauliques de Saint-Marc-sur-Seine (Talfumière)
  1. Démarrage de l'étude fin juin

## Etudes

1. Etude des ouvrages hydrauliques du Brevon : étude terminée le 14/04/16
  - ▶ Vidange en cours de l'étang de la fenderie (pêche de sauvetage du 13 et 14 avril).
  - ▶ Demande du propriétaire pour réaliser une partie des travaux proposés par l'étude: le plan d'eau du village (proposition de délibération).
2. Etude des ouvrages de Chatillon-sur-Seine
  - ▶ Étude démarrée le 05/04/16